

Réseau International des Cités des Métiers • n° 56 • Octobre 2015

Chers membres du Réseau,

Nous nous retrouverons à Milan pour la prochaine réunion de l'Assemblée Permanente des Managers (APM) le vendredi 16 Octobre prochain.

A cette occasion la Cité des métiers de Milan et de Lombardie, qui nous accueille aimablement, nous fera connaître ses nouveaux projets. Nous pourrons ensuite échanger sur les résultats de l'étude de l'Agenda européen pour la formation des adultes (AEFA) « l'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail », dans laquelle ont été valorisées les expériences des Cités des métiers de Paris-la-Villette, Rome et Porto.

Notre Secrétaire général, Jocelyn Meire fera un point sur l'organisation de notre Réseau avec notamment le lancement de réseaux Yammer le 7 octobre dernier permettant ainsi de renforcer la collaboration entre Cités des métiers. En fin de matinée nous aborderons un point important à l'ordre du jour : l'état d'avancement du projet de création du fonds de dotation du Réseau. Les experts Erwan Lamour (Consultant manager Deloitte) et Wilfried Meynet (avocat aux barreaux de Marseille et du Luxembourg) qui nous accompagnent dans la conduite de ce projet, seront présents. Nous devons avancer sur l'élaboration de projets d'intérêt général.

Il restera suffisamment de temps après la réunion, à ceux qui le souhaitent, pour visiter l'Exposition Universelle de Milan.

Auparavant le 15 octobre, encore sur le beau territoire italien, dans la région du Piémont, se tiendra l'inauguration de la Cité des Métiers de Turin. Cet événement sera l'occasion de connaître de près l'espace et les spécificités de cette cité des métiers et de réfléchir ensemble sur l'évolution du concept Cité des métiers depuis ces dernières années.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir bientôt, je vous adresse mes meilleurs messages.

**Raquel Castello-Branco**

Présidente du Réseau CDM

## AGENDA

### 15 octobre

Réunion du ComEx  
Cité des métiers de Turin

### 16 octobre

Assemblée Permanente des Managers (APM)  
à Milan

### 20 octobre

Réunion des quatre CDM belges à Namur

### 27 octobre

Réunion téléphonique du Comité de projet Fonds  
de dotation

### 5 novembre

Conférence nationale de lancement de la  
plateforme collaborative EPALE France -  
«ePlateforme for Adult Learning in Europe »

*Programme et inscription*

### 9 et 10 décembre

Comité de labellisation,  
Universcience, Paris-la-Villette

### 10 et 11 décembre

Assemblée Permanente des Managers (APM)  
Universcience, Paris-la-Villette

## NOUVELLES DES CDM

### L'UTILITE ET LA QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICES SONT AU RENDEZ-VOUS A LA CITE DES METIERS DU VAL-DE-MARNE

79% des personnes interrogées se déclarent globalement satisfaites de l'offre de service proposée, le taux de satisfaction étant encore plus élevé (83%) pour les personnes qui sont venues sans question précise. Parmi les points forts, on peut signaler l'accueil et la disponibilité des conseillers : 54% des personnes interrogées sont venues au moins deux fois à la CDM depuis son ouverture en mars 2014. La CDM est un lieu ouvert à toutes et tous comme en témoigne la diversité des publics reçus.

Ce sont les principaux résultats d'une enquête de satisfaction qui a été réalisée entre le 21 janvier et le 27 février 2015 par des étudiants en Licence de Sociologie de l'Université Paris IV - La Sorbonne auprès d'un échantillon de 278 usagers interrogés de manière aléatoire.

Au-delà de cette satisfaction exprimée, les publics souhaitent malgré tout que la Cité fasse toujours mieux. Des évolutions sont déjà en cours pour renforcer l'offre de service, proposer des informations plus nombreuses et une présence renforcée des employeurs et mieux faire connaître les outils mis à disposition.

Retrouvez *la synthèse de l'enquête* sur le site de la Cité.

#### Contact

**Fabien LE MAO**

*fabien.lemao@citedesmetiers-valdemarne.fr*

### DEUX JOURNEES CONTRE L'ILLETTRISME A LA CITE DES METIERS DE MAYOTTE

Les 7 et 8 septembre 2015, dans le cadre des journées nationales d'action, la Cité des métiers de Mayotte en partenariat avec la Plate-forme de lutte contre l'illettrisme a organisé deux journées spéciales labellisées par l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

L'objectif de ces deux journées est de créer un espace de rencontre, d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de terrain à travers la présentation d'initiatives menées à Mayotte visant à faciliter l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Au regard des spécificités du territoire mahorais, les enjeux en matière d'illettrisme sont particulièrement forts et multiples à Mayotte :

- selon les données Journée Défense et Citoyenneté (JDC) de 2011, 44,3 % des jeunes âgés de 16 à 18 ans sont détectés en situation d'illettrisme, soient 1404 jeunes ;
- la place du français en tant que seconde langue, voire langue de scolarité, derrière

deux autres langues orales, le shimaoré et le kibushi (seuls 60% des mahorais maîtrisent le français) ;

- une population exceptionnellement jeune à Mayotte: 54 % ont moins de 20 ans et le taux de natalité reste le plus élevé du territoire français ;
- en matière d'éducation, la population locale n'accède massivement à l'école que depuis une vingtaine d'années, d'où des niveaux de qualification et de formation plus faibles que la moyenne nationale.

Ce fut surtout l'occasion de mettre l'accent sur le travail engagé au quotidien aux côtés des personnes en situation d'illettrisme dans la vie quotidienne et en milieu professionnel. 120 personnes représentant les services de l'Etat, du Département et des trois fonctions publiques (territoriale, hospitalière et Etat), les syndicats de salariés et de patrons, les organismes de formation, les associations d'éducation populaire, ont participé à l'animation de ces journées.

#### Contact:

**Bacar ACHIRAF**

*bacar.achiraf@cg976.fr*

### LA CITE DES METIERS DE TURIN OUVRE SES PORTES COURANT OCTOBRE !

Le 15 octobre prochain, le Réseau des Cités des métiers participe à l'ouverture de la Cité des métiers de Turin qui inaugure son activité dans le quartier de Borgo San Paolo, in via Spalato 63 d.

La Cité des métiers de Turin disposera de trois pôles : chercher son travail, choisir son orientation, créer son entreprise. Elle mobilisera des opérateurs des partenaires : la coopérative Orso, propriétaire du label, l'association des artisans au nom de la Confédération Nationale de l'Artisanat CNA, le 3<sup>ème</sup> arrondissement de la commune de Turin et l'agence IdeaLavoro. Dès le lancement, de nombreux projets ont été prévus : les laboratoires sur la connaissance des professions pour les enfants, les parents et les enseignants de l'école primaire ; le jeu sur les professions de la CDM pour les jeunes de l'école secondaire du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau ; des séminaires d'information « comment chercher du travail sur internet ? », « comment se présenter à un entretien professionnel ? », sur les premiers pas lorsque l'on veut créer son entreprise ».

L'évènement d'inauguration prévoit la participation de la Présidente du Réseau Raquel Castello-Branco, Jocelyn Meire Secrétaire général, Bernadette Thomas, Chargée du label CDM, de Gianfranco Bordone Directeur régional du département cohésion sociale de la Région du Piedmont ainsi que de Roberta Del Bosco responsable affaires sociales de la Fondation CRT qui a soutenu le lancement de la Cité. A la fin de cette inauguration, nous pourrons expérimenter les

services de la Cité et jouer au jeu sur les professions.

Plus d'informations sur : [www.cittademetieritorino.org](http://www.cittademetieritorino.org)

Contact :

Marco CANTA

[canta@cooperativaorso.it](mailto:canta@cooperativaorso.it)

## LA CITE DES METIERS DE LIMOGES ET DU LIMOUSIN PROPOSE SA VERSION EPHEMERE DE LA CITE A BELLAC

En effet, une Cité des métiers éphémère s'est installée le 16 septembre dernier à Bellac (Nord de la Haute Vienne grâce au concours de plusieurs partenaires locaux (Information jeunesse, Mission locale, CIO, Pôle emploi, association d'insertion...)).



Le théâtre du cloître a été mis à disposition par la communauté de communes donnant ainsi un relief particulier à cet évènement.

Chaque usager pouvait alors bénéficier d'entretiens individuels, de rencontres avec des entreprises locales, d'expositions interactives sur les métiers du social et de l'industrie, d'une documentation spécialisée et de multiples ateliers permanents (démarches en ligne, VAE, dispositifs et programmes d'aide à la mobilité...).

Rassemblant plus de 200 visiteurs, cette 2<sup>nd</sup>e expérience (Ussel en décembre 2014) a rencontré un réel succès et une satisfaction importante de la part des partenaires et des entreprises présentes.

La valeur ajoutée consiste en la mise en valeur de l'offre de services locaux dans des bassins de vie où les structures ne bénéficient pas d'une grande visibilité. L'autre point positif tient en la rencontre entre acteurs qui profitent de ce temps pour échanger et parfois pour se rencontrer... En ces temps de réformes et de disette budgétaire, les CDM éphémères constituent une réponse adaptée aux exigences du SPRO et permettent ainsi de faire vivre et évoluer le concept Cité des métiers.

Contact :

Sabine SERRANO

[sabine.serrano@prisme-limousin.fr](mailto:sabine.serrano@prisme-limousin.fr)

## PUBLICATIONS/ETUDES

### RAPPORTS D'ÉVALUATION CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC REGIONAL DE L'ORIENTATION (SPRO) EN FRANCE

Les conclusions et enseignements de l'évaluation du programme d'expérimentation « IJ - SPRO » ont été abordés lors d'une journée d'échanges organisé le 11 septembre par le Ministère français de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Dans les 8 régions d'expérimentation du SPRO, il ressort que le réseau des centres d'information jeunesse (CIJ) est bien implanté mais parfois mal reconnu au niveau institutionnel et par les autres réseaux d'acteurs.

Les Cités des métiers ont souvent été citées lors des échanges et notamment celle de Limoges et du Limousin. Lorsque les CDM sont présentes sur le même territoire, elles travaillent efficacement avec les CIJ. Les deux réseaux présentent plusieurs points communs, tant en termes de valeurs (respect de l'anonymat, souci du point de vue des publics visiteurs) que d'organisation de l'offre de service (accueil en libre-accès) ou encore d'enjeux à venir (nécessité de prendre en compte l'impact de la nouvelle carte des régions sur l'activité et l'organisation, par exemple).

Le CRIJ est ouvert à un partage de son expérience de l'accueil des jeunes et de sa connaissance de leurs usages.

Les CIJ ne sont pas systématiquement des acteurs du SPRO. Ils ne disposent pas toujours de moyens d'animation suffisants. Néanmoins il serait intéressant de mutualiser avec eux des outils de communication et d'évènements d'autant qu'à l'issue de rapport, l'État a indiqué sa volonté de poser un cadre rénové de l'information jeunesse.

Autre rapport celui de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale (IGAS) dans lequel le Réseau des Cités des métiers en France apparaît comme l'un des réseaux pouvant « faciliter l'organisation des convergences » entre structures dédiées à l'insertion professionnelle. La mise en œuvre du SPRO et de la nouvelle carte administrative des régions en France représente donc l'opportunité pour les Cités des métiers de développer des partenariats et de contribuer au développement d'un service de qualité. L'IGAS fait également référence à « l'enjeu de la professionnalisation des acteurs » ; en l'occurrence le Réseau y est engagé avec l'élaboration en cours d'une certification interne des conseillers.

Contact :

Fabien Le Mao

[fabien.lemao@citedesmetiers-valdemarne.fr](mailto:fabien.lemao@citedesmetiers-valdemarne.fr)

## NOUVELLES DU RESEAU

### BILAN DE L'UNIVERSITE EUROPEENNE DES REGIONS ET DES TERRITOIRES DE LA FREREF

Les 23 et 24 septembre, l'Université Européenne des Régions et des Territoires « pour apprendre tout au long de la vie » s'est tenue dans le Bade-Wurtemberg à l'université de Konstanz (Allemagne). Le réseau des Cité des métiers en tant que membre de la FREREF y était représenté par Grégoire Evequoz de la Cité des métiers du Grand Genève et Bernadette Thomas, Chargée du label des CDM.

Cette treizième université qui a regroupé une soixantaine de personnes venues comme chaque année de différentes régions d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Suisse, Pologne) autour de la thématique : « Education-Formation-Entreprise, citoyennes pour l'Europe » a bénéficié de la présence d'acteurs politiques régionaux mais aussi de deux députés européens et de la vice-présidente du Parlement européen, Sylvie Guillaume. Lieux d'échanges privilégiés entre ces trois mondes qui n'ont pas beaucoup d'occasions de croiser ensemble leurs regards, les ateliers ont permis de s'interroger sur le renforcement des liens entre ces différentes composantes qui contribuent à produire les citoyens de demain et sur le renouvellement des approches collaboratives, sous trois angles complémentaires :

- comment réinventer des coopérations entre le monde de l'éducation-formation et les entreprises ;
- comment promouvoir l'esprit d'entreprendre, y compris chez les jeunes avec un faible niveau de qualification, et accompagner à l'entrepreneuriat ;
- comment se construire de l'expérience et la valoriser tout au long de la vie.

L'alternance et la mobilité ont été deux constantes récurrentes au cœur des débats suscités par les exemples et cas pratiques qui ont été présentés.

### ADRESSE DE CONTACT

L'adresse e-mail à utiliser pour toutes informations concernant l'InfoLettre, la Winter School et l'Assemblée Générale est : [delegationexecutive@citedesmetiers.fr](mailto:delegationexecutive@citedesmetiers.fr)  
Merci de votre collaboration,

Bien cordialement,

**Raquel Castello-Branco**  
Présidente du Réseau CDM

**Bernadette Thomas**  
Chargée du label des CDM  
Rédactrice en chef

**Ludovic Collin**  
Coordinateur International du Réseau CDM

<http://www.reseaucitesdesmetiers.com>

L'accent a été mis sur la place de l'entreprise dans la construction des parcours professionnels et notamment ceux qui mobilisent les dispositifs de formation en alternance qui, à plusieurs égards, peuvent créer du lien entre entreprise et établissement de formation et sont enrichissants à la fois pour l'apprenant et les institutions concernées. Concernant la mobilité, celle des jeunes en formation professionnelle a retenu particulièrement l'attention, notamment à travers l'analyse des conditions d'amélioration de cette mobilité pour qu'elle soit perçue comme facteur de développement personnel et professionnel.

Enfin, parmi les compétences transverses utiles au développement de l'employabilité et que la mobilité permet de développer, a émergé la notion de « savoir devenir », notion qui permet de marquer l'absence de rupture entre le personnel et le professionnel.

Contact :

**Bernadette THOMAS**

[bernadette.thomas@universcience.fr](mailto:bernadette.thomas@universcience.fr)

## FINANCEMENTS EUROPEENS

### PROGRAMME DE L'UE POUR L'EMPLOI ET L'INNOVATION SOCIALE (EASI)

Les Cités des métiers du Gard et de Paris-la-Villette ont indiqué leur intérêt pour répondre à l'appel à propositions *VP/2015/011* « pour des innovations des politiques sociales soutenant les réformes dans les services sociaux », date limite de soumission : 16 novembre 2015.

Un groupe de travail s'est déjà constitué pour réfléchir à la proposition de projet et identifier les principaux partenaires.

[Merci de contacter le Coordinateur international si vous souhaitez participer à ce projet](#)